

RENTREE UNIVERSITAIRE 2016-2017

PROCEDURE D'INSCRIPTION



ETAPE N°1

Retrait de la fiche d'inscription (Registrariat)

ETAPE N°2

Paiement des droits universitaires¹ (Services Financiers)

ETAPE N°3

Choix des cours (Décanats/Directions Instituts)

ETAPE N°4

Services aux étudiants (Bureau Affaires Etudiantes)

ETAPE N°5

Validation de l'inscription(Registrariat)

NB : *N'est considéré comme inscrit que l'étudiant(e) qui aura déposé sa fiche d'inscription dûment signée au registrariat pour validation (ETAPE V).*

En conséquence, tout(e) étudiant(e) dont le nom ne figure pas sur la liste fournie par l'administration et dont l'enseignant se sert pour le contrôle des présences ne sera pas autorisé à suivre les cours.

Fait à Nanga-Eboko, le ..03.08.2016



Le Registraire

Jean-Nicolas Ondoua

¹ Les étudiants ayant fait un versement à la banque se présenteront aux services financiers avec leurs reçus de versement.